ASSOCIATION
Hauts-de-France

Solaire en Nord

Promotion et développement

de l'énergie solaire

en région Hauts-de-France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

PRÉAMBULE

L'année 2022 fût une année, d'une part, d'achèvement de la fusion entre Solis Association et Solaire en Nord et d'autre part, de déploiement des nouvelles missions. Ce fût une nouvelle année intense en activités, projets et sollicitations. La mise en ligne du nouveau site internet, qui bénéficie d'un bon référencement, et la communication accrue expliquent en partie ce regain d'attractivité sur l'énergie solaire. Mais c'est surtout le contexte énergétique qui s'est traduit par la flambée des prix qui a engendré une sur-sollicitation de l'association par les habitants, partenaires et porteurs de projets en région. L'énergie solaire photovoltaïque est envisagée comme une solution pour amortir le surcoût de la facture de l'électricité.

L'Europe, le gouvernement, la région, les collectivités locales, les citoyens, sont autant d'acteurs qui ont annoncé des mesures pour encourager le recours à l'énergie solaire, pour structurer la filière, mettre en place un nouveau cadre réglementaire ou des dispositifs de soutien. Des outils tels que le cadastre solaire ont été mis en place, ainsi que des moyens en ingénierie de conseils aux porteurs de projets. Solaire en Nord a pleinement joué son rôle de conseil, d'animation, de plaidoyer, de pédagogie, de mise en réseau d'acteurs et d'innovations (achat groupé, expérimentations collectives, groupe de travail fin d'OA, délesteur). Le bilan est très positif à tout point de vue mais nous sommes désormais dans une situation où l'offre de conseils, d'accompagnement et d'animation est inférieure à la demande. Ce surcroît d'activité est constaté chez de nombreux partenaires et acteurs de la filière : allongement des délais de raccordement de la part Enedis, difficulté d'approvisionnement par les fournisseurs, des carnets de commandes remplis pour plusieurs mois pour les entreprises de pose de panneaux solaires. Dans ce contexte, l'association a souhaité relancer la charte de qualité des entreprises de pose pour répondre notamment au besoin de sécurisation des habitants dans le choix de leur prestataire.

Enfin, tout le travail de l'association dans ce contexte, est de ne plus apporter uniquement une réponse "productiviste" mais bien d'aborder, de manière plus globale, la problématique énergétique en rappelant que la sobriété et l'efficacité sont les plus gros leviers d'économie et que, de ce préalable, en découle le bon dimensionnement de son installation solaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans la continuité du parcours de l'EFC (Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération), l'association poursuit son travail de coopération avec ses partenaires privilégiés que sont la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), Virage Energie, Enercoop et Energethic, à travers le suivi d'un Dispositif Local d'Accompagnement. Ce collectif a désormais un nom "L'énergie en commun" qui a déjà de nombreuses pratiques de collaboration et qui va désormais en structurer de nouvelles.

L'année 2022 en quelques chiffres

SOMMAIRE

1 / VIE INTERNE ASSOCIATIVE

1-1/ L'association

1-2/ Les adhérents

1-3/ Le conseil d'administration

1-4/ Les groupes de travail

1-5/ Les salariés

2/ LA PROMOTION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE ET DE L'INVESTISSEMENT CITOYEN DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2-1/ Communication

2-2/ Animations et interventions

2-3/ Contributions

2-4/ Retombées médiatiques

3/ ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE : conseil, sécurisation et aide au passage à l'acte

3-1/ Le conseil individualisé à l'échelle régionale

3-2/ L'animation du cadastre solaire de la MEL

3-3/ Achat groupé de kit solaire en autoconsommation

4/ DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES CITOYENS

4-1/ Le partenariat Solaire en Nord – SOLIS Métropole

4-2/ Actions de communication

4-3/ Les réalisations en fonctionnement

4-4/ Les réalisations en cours

4-5/ Les nouveaux projets

5/ MISE EN RÉSEAU D'ACTEURS RÉGIONAUX DE LA FILIÈRE SOLAIRE : innovation, développement local et coopération

5-1/ Rencontres de nouveaux porteurs de projets

5-2/ Le réseau national Energie Partagée

5-3/ Les réseaux en région

5-4/ Développement et maintien des partenariats

CONCLUSION

L'année 2022 fût une année très riche en termes de diversité des actions déployées par l'association. Le bilan est très positif. Suite à la redéfinition des missions de l'association dans le cadre de la fusion entre Solaire en Nord et l'association Solis, nous avons su déployer l'ensemble de nos actions, avec notamment la nouvelle offre de service de conseils aux habitants désireux d'équiper leurs maisons en panneaux solaires photovoltaïques. Historiquement implantée dans le Nord, même si une bonne partie des porteurs de projets sont sur ce territoire, nous avons su nous déployer davantage à l'échelle de la région, que ce soit pour le conseil individuel, la participation à des évènements d'ampleur régional ou l'accompagnement de porteurs de projets pour la solarisation de leur patrimoine. Notre visibilité à l'extérieur s'est fortement accrue et engendre un surcroît d'activité conséquent qui nous oriente vers une embauche indispensable d'un ou une nouvelle salarié.e en 2023.

Néanmoins, l'association n'a pas pu avancer autant qu'elle l'aurait souhaité sur 1 aspect : la possibilité d'offrir, à très court terme, une solution en terme de modèle économique à tous nos partenariats en cours suite à la parution du nouvel arrêté tarifaire. Le modèle économique des projets collectifs citoyens en vente de totalité est en perte de vitesse et ne semble plus être la solution la plus évidente à déployer. Elle reste possible mais avec un cahier des charges davantage resserré qui restreint le nombre de candidat potentiel ou qui allonge la phase d'émergence des projets. Par ailleurs, le contexte de la flambée des prix des énergies a accéléré l'intérêt des porteurs de projet pour la réduction des charges en ayant recours à l'énergie solaire en autoconsommation. C'est donc ce nouveau modèle économique qu'il reste à définir mais avec intelligence, car si l'autoconsommation représente une économie sur les charges, une fois l'amortissement atteint, seule la sobriété et l'efficacité énergétique génèrent de véritables économies d'énergie dans la durée. La production d'énergie solaire ne peut plus être prise de manière isolée bien à travers une démarche globale.

Enfin, l'association Solaire en Nord remercie l'ensemble des bénévoles, adhérents, administrateurs et salariés pour leur implication au sein de l'association. Ce bilan est le fruit de ce travail collaboratif interne et de coopération à l'externe avec une multitude de partenaires. Nous remercions par ailleurs la région Hauts-de-France et la MEL pour leur confiance et leur soutien financier renouvelé cette année.

Nous sommes membres :

Ils nous financent :

Nos partenaires d'activités :